

A l’affiche

BULLE
Musée gruérien: exposition *Au cœur de la cité. Une paroisse, Bulle-La Tour.* Jusqu’au 24 avril. *Ma-ve 10 h-12 h et 13 h 30-17 h, sa 10 h-17 h, di 13 h 30-17 h.*

Galerie Osmoz: exposition de Marie-France Krähenbühl. Jusqu’à dimanche. *Sa-di 14 h-18 h.*

CHARMEY
Musée de Charmey: exposition *La Patrouille des glaciers: plus jamais... toujours.* Jusqu’au 28 février. *Lu-sa 10 h-12 h et 14 h-17 h, di 14 h-17 h.*

Banque cantonale: exposition d’Isabelle Grangier Savoy. *Jusqu’au 31 mars.*

GRUYÈRES
Musée HR Giger: *Night flight,* exposition de Vali Myers. Jusqu’en mai. *Tous les jours 10 h-18 h.*

Tibet Museum: collection d’art bouddhiste d’Alain Bordier. *Ma-ve 13 h-17 h, sa-di 11 h-18 h.*

MARSENS
Vide-poches: exposition de Hans Schöpfer (sculpture) et Isabel Vaillancourt (peinture). Jusqu’au 14 février. *Me-je 13 h-17 h, sa-di 13 h-17 h.*

MÉZIÈRES
Musée du papier peint: *Chambres d’enfants - l’univers de la nature,* exposition consacrée au royaume des enfants dans le contexte de la nature. Jusqu’au 29 mai. *Sa-di 13 h 30-17 h.*

ROMONT
Vitromusée: *Le vitrail est mort, vive le vitrail!* exposition de Thierry Boissel. *Jusqu’au 10 avril.*

Bicubic: *Jusqu’au bout de mes rêves,* exposition de Denise Chavaillaz. *Jusqu’en juillet.*

RUE
Entre terre et mer: exposition d’Elfi Cella (peinture). *Jusqu’au 3 mars.*

LA TOUR-DE-TRÈME
CO: exposition *Les 5 grandes religions: une approche par les sens.* Jusqu’au 17 mars. *Lu-ve 8 h-17 h (sauf du 8 au 12 février).*

En bref

REMAUFENS
Une auto percutée une ado
Une voiture a heurté une adolescente de 15 ans qui traversait un passage pour piétons, peu avant la gare à Remaufens, jeudi vers 17 h 30. Celle-ci a été projetée à plusieurs mètres de l’auto. Blessée, elle a été transportée en ambulance à l’hôpital.

PUBLICITÉ

Sauver et valoriser les espaces verts et de loisirs !

Pour mieux vivre à Bulle !

Le 28 février 2016, votez PS, votez liste 2 !

Une parenthèse pour ados, une béquille pour parents

Le programme de prévention **Choice** affiche quinze ans au compteur. Près de 650 ados entre 12 et 17 ans, en ont profité dans le canton. Trois des enfants de la famille Gremaud, à Marsens, en ont bénéficié. La maman Christelle témoigne, en compagnie de Lucien, Léo et Lily.

SOPHIE ROULIN

PRÉVENTION. Crise et adolescence, des mots qui vont souvent de pair. Et ce n’est pas Christelle Gremaud, maman de 12 enfants qui dira le contraire. «C’est un passage qui doit se faire, mais heureusement qu’il y a Choice pour nous aider!» lance en rigolant cette habitante de Marsens. Ses trois aînés ont été soutenus par le programme de prévention, proposé depuis quinze ans (*lire ci-dessous*) par l’association Reper.

«Avec Lucien, on n’arrivait pas à s’en sortir pour la gestion de l’ordinateur, de la tablette et du portable, se rappelle Christelle Gremaud. On n’a pas de référence pour ça. Durant notre propre adolescence, tout ça n’existait pas encore.» Alors quand Lucien commence à passer par la fenêtre durant la nuit pour aller rechercher l’ordinateur familial ou à jouer des journées entières sans même manger, tout le monde convient qu’une aide extérieure serait bienvenue.

«A 14-15 ans, ce que disent les parents est forcément nul et la réponse

est quasi toujours “Vous comprenez rien!” ajoute la maman. En l’occurrence, c’était vrai: l’informatique ne nous intéresse pas du tout.» De son côté, Marie Antoniazza, éducatrice spécialisée et responsable du programme Choice, s’est intéressée aux jeux auxquels jouait Lucien. «C’est une autre approche, une autre personne, d’autres mots, continue Christelle Gremaud. Très vite, la situation avec Lucien s’est améliorée.»

Une autre approche
Ce que confirme le jeune homme de 18 ans, étudiant au Collège du Sud: «Avec Marie, on a cherché des solutions pour limiter le temps que je passais sur l’ordinateur, pour que je fasse d’autres choses, comme sortir avec des potes. Elle m’a aidé à me gérer.»

Ce qu’il a apprécié dans le programme Choice, c’est «de pouvoir discuter, de pouvoir me lâcher. Aux parents, on n’ose pas tout dire, de peur de les blesser, de les choquer ou d’aggraver la situation.» S’il passe encore beaucoup de temps devant son écran, ce n’est plus de l’addiction.



Christelle Gremaud, maman de 12 enfants, avec ses trois aînés – Lucien, Léo et Lily: «L’adolescence est un passage qui doit se faire, mais heureusement qu’il y a Choice pour nous aider!» CHLOÉ LAMBERT

Alors quand Léo, le deuxième de la famille, a commencé à avoir des problèmes avec l’école, les Gremaud n’ont pas hésité longtemps avant de se tourner vers Choice. «Il n’entraînait pas dans le moule: j’ai fait un rectangle et ils voulaient le faire passer dans un carré. Je trouvais que l’école était

injuste avec lui et je n’arrivais plus à dialoguer avec les enseignants.»

Les bonnes questions
En plus des entretiens individuels avec l’éducatrice, comme les avait vécus son frère, Léo a participé à des ateliers en groupe. «Il a beaucoup apprécié ce travail», com-

mente sa maman. Et le jeune homme de 17 ans d’approuver: «On était cinq ou six à échanger sur des sujets sérieux, ce qu’on fait rarement avec des potes en sortie.» Apprenti paysagiste, il a aussi apprécié pouvoir parler de son futur avec Marie. «Ça m’a aidé à me poser les bonnes questions.»

Quant à l’éducatrice, elle a permis de renouer le dialogue avec l’école. «Choice est une bonne béquille. Parce que le CO est vraiment un passage difficile, aussi pour les parents.» Comme pour appuyer ce constat, la troisième de la fratrie, Lily, est elle aussi entrée dans cette fameuse phase délicate et elle fréquente également le programme.

«Pour l’instant, je ne vois pas tellement d’amélioration, note Christelle Gremaud. C’est une tombe, elle ne parle jamais de ce qui se passe, de ce qui la travaille. Au moins, je sais qu’avec Marie elle discute.» Ce qui semble être le cas: «Ce que j’apprécie, c’est qu’avec Marie on peut tout dire: elle ne juge pas. Et quand je pose des questions, elle répond clairement. Car s’il aide les parents à mieux vivre l’adolescence de leur enfant, c’est bien sur le jeune que le programme Choice est centré. ■

Se baser sur les compétences

Baisse de motivation, retrait social, agressivité, comportements problématiques en matière de consommation, sentiments de peur... les facteurs amenant les jeunes à intégrer Choice sont nombreux. En quinze ans d’existence, le programme, piloté par l’association Reper, a aidé plus de 650 jeunes dans le canton. Il vise à soutenir le développement de la personnalité d’adolescents âgés de 12 à 17 ans.

«L’année terrible est la deuxième année du CO», selon Marie Antoniazza, responsable de l’antenne bulloise, mais aussi selon le témoignage de Christelle Gremaud (*lire ci-dessus*). «Il faut alors leur faire prendre conscience que c’est entre leurs mains que se trouve le fondement de ce que sera leur

vie», commente Marie Antoniazza. Pour intégrer Choice, la démarche doit venir de l’un des services placeurs qui peut être la direction d’un CO, le Service de l’enfance et de la jeunesse (SEJ) ou le Tribunal des mineurs. Ce qui n’empêche pas les parents de s’adresser directement aux collaborateurs de Choice – deux personnes à Bulle pour les districts du sud, deux autres à Fribourg pour le nord.

«Les causes des problèmes étant multifactorielles, les réponses doivent s’adapter.» Les acteurs du réseau fribourgeois actifs auprès des jeunes et des enfants, dont Choice fait partie, travaillent en étroite collaboration. Le programme s’appuie sur trois axes: des

entretiens individuels avec l’ado, un travail de groupe de jeunes et un accompagnement des parents et de la famille. En principe, le programme dure six mois, mais il est souvent prolongé de six encore et il est personnalisé en fonction des besoins de l’adolescent.

«Le premier travail est de gagner la participation du jeune», explique la travailleuse sociale. «Nous partons ensuite de ce qui va, de ce que veut le jeune, de ce qu’il fait bien. On se base sur les compétences et les ressources existantes plutôt que sur le problème.» Des solutions sont recherchées avec le jeune pour que la situation s’améliore, qu’il regagne confiance en lui et qu’il retrouve celle de ses enseignants et de ses parents. **SR**

Une amende pour un mégot

LITTERING. Jeter un mégot, un chewing-gum ou les restes d’un repas sur le bord de la route pourrait bientôt être passible d’une amende. C’est en tout cas ce que propose l’avant-projet de loi pour lutter contre les déchets sauvages. Mis en consultation cette semaine, il fait suite à une motion d’Antoinette Badoud (plr, Le Pâquier) et de Didier Castella (plr, Pringy), adoptée par le Grand Conseil en novembre 2013.

«Le littering est un problème de société qui a pris une ampleur importante ces dernières années», souligne le communiqué de la Direction de l’aménagement, de l’environnement et des constructions (DAEC). Une étude de l’Office fédéral de l’environnement indique que les frais de nettoyage en lien avec cette pratique se montent en Suisse à quelque 200 millions de francs par année.

Dans leur motion, les députés gruériens demandaient qu’un frein soit mis à cette pratique, mais aussi que des campagnes de sensibilisation figurent également parmi les solutions possibles pour lutter contre ce phénomène. L’avant-projet de loi prévoit une information aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités publiques. «En ce qui concerne les jeunes, l’Etat s’engagera afin de les sensibiliser à la thématique des déchets à différents niveaux de leur vie scolaire», précise la DAEC.

Plusieurs villes et cantons, dont Berne, Soleure et Bâle-Campagne, ont déjà légiféré pour lutter contre l’abandon de déchets sauvages. Au niveau fédéral, une initiative parlementaire de Jacques Bourgeois va dans le même sens. La Loi sur la protection de l’environnement devrait être modifiée à la session d’hiver 2017. **SR**

PUBLICITÉ

Patrice Morand
Libre et indépendant au Conseil communal de Bulle

Intégrer les nouvelles constructions en respectant le bâti existant

Votez la liste 10 compacte